

L'OLUCOME alerte sur les détournements de biens publics en fin de mandat

@rib News, 04/04/2020 COMMUNIQUE DE PRESSE N° 008. /OLUCOME/ 04 /2020 À PORTANT SUR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES DIRIGEANTS EN FIN DE MANDAT POUR QU'ILS NE DETOURNENT PAS LES BIENS PUBLICS 1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a appris qu'en décembre 2019, le Président de la République du Burundi a mis en place une commission de surveillance des mandataires publics en fin de mandat pour qu'ils ne détournent pas les biens publics. Cette commission est dirigée par Monsieur Elysée Ndaye qui est également le Président de la Cour des Comptes.

D'une manière générale, cette personnalité est digne de cette fonction si l'on s'en tient sur les analyses faites objectivement retrouvées dans les rapports de la Cour des comptes. Il travaille pour le compte de l'Assemblée Nationale. Cependant, avec cette nouvelle fonction qu'il cumule avec la présidence de la Cour des Comptes, il y a un problème sur le plan éthique. Monsieur Elysée Ndaye travaille aussi pour le compte de l'exécutif. Alors, l'Observatoire ne comprend pas comment il va servir deux institutions nettement séparées. Il propose qu'il serve une seule institution. Lire l'intégralité du Communiqué